

Banques françaises banques fossiles ?

**Pour des politiques climatiques et
énergétiques crédibles au sein des banques**

Synthèse

Mars 2007

Contact

Sébastien Godinot
Campagne Responsabilité des acteurs
financiers

Tél : 33 (0)1 48 51 18 92

Fax : 33 (0)1 48 51 95 12

finance@amisdelaterre.org

Par

Deborah Lambert-Perez et Sébastien
Godinot, Les Amis de la Terre, France



BANKTrack

Synthèse

En 2005, les Amis de la Terre lançaient la campagne publique « Banques françaises : épargnez le climat ! », et publiaient le rapport « Banques françaises et environnement : presque tout reste à faire ». La présente étude, focalisée sur les enjeux énergétiques et climatiques, constitue la seconde phase de la campagne.

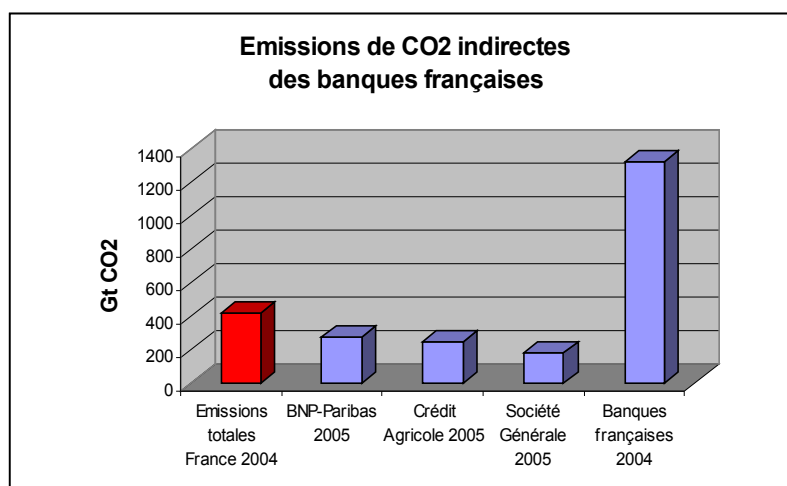
1. Cadre de l'étude

Le secteur bancaire et les émissions de CO₂

Les banques influencent la totalité de l'économie avec leurs produits et services financiers et sont responsables d'émissions de CO₂ à deux titres :

- ◆ **De manière directe**, via leurs propres activités (transport, bâtiments, énergie, etc) ;
- ◆ **De manière indirecte**, via leurs choix de financements et d'investissements et leur métier de conseil financier. C'est de très loin le principal enjeu.

Les Amis de la Terre ont fait une estimation des émissions indirectes générées par les banques françaises en se basant sur la méthodologie de Friends of the Earth Netherlands. Sur cette base, **les émissions indirectes des banques françaises représentent 1,32 Gt de CO₂ en 2004, soit 5,06% des émissions mondiales totales. Cela représente 3,2 fois les émissions totales de la France.**



Objectif de l'étude

Le rapport a pour but de rappeler aux banques françaises leur responsabilité indirecte massive en matière de changement climatique. Il détaille et analyse les activités des banques françaises ainsi que leurs politiques dans le secteur énergétique au regard des meilleures pratiques internationales. Il fait des propositions systématiques en la matière.

Méthodologie

Dix banques sont prises en compte dans l'étude : les 7 plus grands réseaux bancaires français dont la Banque Postale, banque à part entière depuis le 1er janvier 2006 ; le Crédit Coopératif, filiale du groupe Banque Populaire depuis 2002 mais que son positionnement social spécifique impliquait d'analyser séparément ; les banques étrangères HSBC (Royaume-Uni) et Dexia (Belgo-française), significativement implantées en France. Natixis n'est pas prise en compte du fait de sa création récente (17 novembre 2006).

Les 10 banques retenues dans le cadre de l'étude

- Groupe Banque Populaire
- BNP-Paribas
- Caisse d'Epargne
- Groupe Crédit Agricole (comprenant LCL : le Crédit Lyonnais)
- Crédit Coopératif
- Crédit Mutuel – CIC
- Dexia
- HSBC
- La Banque Postale
- Société Générale

L'analyse des banques se base sur les données publiques (rapports annuels, sites, etc) et sur les réponses au questionnaire des Amis de la Terre. Les questions ont été regroupées en trois grands enjeux, comprenant chacun plusieurs critères :

Enjeu 1 : Politique globale de lutte contre le changement climatique

- Critère 1 - Existence d'une politique globale sur le climat
- Critère 2 - Existence d'objectifs chiffrés et datés
- Critère 3 – Evaluation et suivi de la politique
- Critère 4 – Formation et sensibilisation internes.

Enjeu 2 : Financements et investissements dans le secteur énergétique

Transparence :

- Critère 1 - Reporting des financements dans le secteur énergétique
- Critère 2 - Reporting et réduction des émissions indirectes (bilan CO₂ du portefeuille énergétique)

Réduction des risques des secteurs sensibles :

- Critère 3 - Politique de réduction des risques pour le secteur des énergies fossiles
- Critère 4 - Politique de réduction des risques pour le secteur des grands barrages
- Critère 5 - Politique de réduction des risques pour le secteur de l'énergie nucléaire

Opportunités de nouveaux marchés :

- Critère 6 - Opportunités : produits bancaires et sensibilisation des particuliers (habitat)
- Critère 7 - Opportunités : produits bancaires et sensibilisation des entreprises et collectivités locales
- Critère 8 - Opportunités : financement des énergies renouvelables et fonds d'investissement.

Enjeu 3 : Impacts climatiques et énergétiques directs

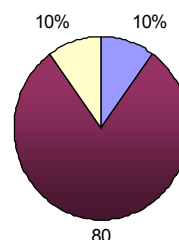
- Critère 1 - Evaluation et reporting des émissions
- Critère 2 - Réduction des émissions
- Critère 3 - Consommation et production d'énergies renouvelables
- Critère 4 - Transport durable
- Critère 5 - Immobilier écologique
- Critère 6 - Achèvement de la neutralité carbone : compensations.

Les banques ont dans un premier temps été évaluées pour chaque critère à l'aide d'une échelle allant de 0 à 5. Par soucis de lisibilité, les notes du tableau de synthèse sont toutes ramenées sur 10. Les trois enjeux n'ayant pas la même importance, la note finale est obtenue après pondération.

Système de notation de chaque critère (de 0 à 5)

- 0 : Aucune information disponible / Aucune politique
- 1 : Information très vague / Politique très vague, très partielle
- 2 : Information précise mais sur un périmètre très limité / Politique claire mais très limitée (périmètre très partiel)
- 3 : Information précise mais assez partielle / Politique claire mais assez limitée
- 4 : Information globale sur la quasi-totalité du périmètre / Politique claire, globale, précise
- 5 : Information précise sur la totalité du périmètre / Meilleure norme ou pratique internationale sur la totalité du périmètre

Pondération des enjeux



- Enjeu 1 : Politique globale de lutte contre le changement climatique
- Enjeu 2 : Impacts indirects : financements et investissements dans le secteur énergétique
- Enjeu 3 : Impacts climatiques et énergétiques directs

2. Synthèse de l'évaluation des politiques énergétiques et climatiques des banques

Notes sur 10	Crédit Coopératif	Dexia	Banque Populaire	HSBC	Crédit Agricole	Caisses d'Epargne	BNP Paribas	Société Générale	Crédit Mutuel	La Banque Postale	MOYENNE
Existence d'une politique globale sur le climat	4	6	4	6	0	4	2	2	0	2	3
Existence d'objectifs chiffrés et datés	0	2	2	2	2	2	2	2	0	2	1,6
Evaluation et suivi de la politique	0	4	0	6	4	0	2	2	0	4	2,2
Formation et sensibilisation internes	4	4	4	4	2	4	4	2	0	4	3,2
Enjeu 1- Politique globale de lutte contre le changement climatique	2	4	2,5	4,5	2	2,5	2,5	2	0	3	2,5
Reporting financements secteur énergétique	0	4	4	0	0	0	8	0	0	NA	1,8
Reporting et réduction des émissions indirectes	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0,4
Politique/ énergies fossiles	10	0	0	6	0	0	0	0	0	NA	1,8
Politique / grands barrages	10	4	6	8	4	0	0	0	0	NA	3,6
Politique / énergie nucléaire	10	6	6	0	0	0	0	0	0	NA	2,4
Produits bancaires et sensibilisation particuliers	6	4	8	0	4	4	0	2	4	0	3,2
Produits bancaires Entreprises collectivités	2	8	4	2	4	6	4	4	0	NA	3,8
Financement énergies renouvelables et fonds	4	6	6	0	4	4	2	2	0	NA	2,8
Enjeu 2 Financements et Investissements	5,3	4,3	4	2,3	2	1,8	1,8	1	0,5	NA	2,5
Evaluation des consommations et reporting des émissions	2	4	2	8	4	4	6	4	2	2	3,8
Réductions des émissions	2	6	2	6	4	4	2	2	2	4	3,4
Consommation et production d'énergies renouvelables	0	6	2	2	2	4	4	4	0	4	2,8
Transport durable	2	6	4	2	2	2	2	2	2	4	2,8
Immobilier écologique	2	4	4	4	2	4	2	4	2	4	3,2
Achèvement de la neutralité carbone : compensation	0	6	0	10	2	2	2	2	0	0	2,4
Enjeu 3 - Impacts directs climatiques et énergétiques	1,3	5,3	2,3	5,3	2,7	3,3	3	3	1,3	3	3,1
Note globale	4,5	4,3	3,7	2,8	2,1	2	2	1,3	0,5	NA	2,8

3. Analyse des banques par enjeu

Enjeu 1. Politique globale de lutte contre le changement climatique

Aucune banque n'a de politique climatique globale. Seules HSBC et Dexia mentionnent leur responsabilité en matière d'émissions indirectes ; les banques travaillent principalement à la réduction de leurs émissions directes. Cet objectif limité ne prend pas en compte le cœur de métier de la banque : les financements et investissements. Même en matière d'émissions directes, les objectifs précis sont encore rares. Un carton rouge existe en la matière : LCL a une offre promotionnelle en contradiction avec la politique environnementale du groupe Crédit Agricole auquel il appartient.

La formation environnementale des salariés avait déjà été analysée dans le précédent rapport des Amis de la Terre et jugée extrêmement insuffisante. La situation reste préoccupante. Aucune banque ne semble proposer des formations sur le climat et l'énergie intégrées au cursus des salariés.

Enjeu 2. Financements et investissements

Cet enjeu n'est pas, dans sa majeure partie, applicable à la Banque Postale qui n'avait pas au moment de l'étude les agréments pour accorder des prêts aux entreprises et participer aux grands projets de financement.

◆ **Transparence**

L'opacité bancaire demeure extrêmement problématique. BNP-Paribas fait figure d'exception en publiant la liste des projets financés dans des secteurs sensibles, notamment l'énergie. Dexia et le groupe Banque Populaire progressent en mettant à disposition certaines informations. Les autres banques restent opaques en invoquant des obligations de confidentialité que les premières ne mentionnent pourtant pas.

Aucune banque française ne réalise de reporting de ses émissions indirectes de gaz à effet de serre.

◆ **Réduction des risques pour les secteurs sensibles : énergies fossiles, grands barrages, énergie nucléaire**

Le Crédit Coopératif dispose des agréments et de la capacité à effectuer l'ensemble des opérations bancaires. Son positionnement social spécifique entraîne un renoncement à ces trois secteurs pourtant lucratifs : les Amis de la Terre prennent en compte ce choix stratégique qui a l'intérêt de mettre en évidence la viabilité d'un établissement bancaire refusant de soutenir des secteurs jugés incompatibles avec le développement durable du fait de leurs impacts.

HSBC dispose de politiques pour les secteurs des énergies fossiles et des grands barrages, qui constituent des meilleures pratiques. Dexia annonce une politique pour le secteur des énergies fossiles pour 2007. Aucune autre banque n'a de politique sectorielle en la matière.

Les banques qui ont précisé n'avoir jamais financé de grands barrages (Banques Populaire) et de projets nucléaires (Dexia et Banque Populaire) ont une meilleure notation que celles n'ayant pas daigné répondre.

◆ **Opportunités : produits bancaires et sensibilisation des clients**

Les produits aux entreprises et collectivités spécifiques à la lutte contre le changement climatique sont encore rares, quoique des initiatives apparaissent. Les Caisses d'Épargne et Dexia sont les plus proactives sur le marché des collectivités locales. Il reste difficile d'évaluer certaines offres faute de précisions (caractéristiques, encours, nombre de prêts accordés).

Les produits aux particuliers pour la rénovation de l'habitat ont connu un développement rapide : c'est la principale avancée de l'année 2006. Le tableau ci-dessous rassemble les offres actuelles des banques. Deux cartons rouges existent : les prêts de BNP-Paribas (UCB Dolce Vita) et des Caisses d'Épargne (Crédit Foncier VIVRELEC), en grisé, sont pour le premier insuffisant, pour le second contraire à l'efficacité énergétique de l'habitat. HSBC ne propose pas encore ce type de produit.

La création du Livret de Développement Durable, qui remplace le Codevi, devrait avoir un fort impact sur ce marché qui se développe rapidement.

	Produits bancaires	Caractéristiques	Autres
Banque Populaire PREVair	Pour les projets immobiliers écologiques Régions : Alsace, Loire&Lyonnais, Alpes, Massif Central, Côte d'Azur, Sud Ouest, Provençal et Corse, Bourgogne Franche Comté Banque Populaire est la seule aujourd'hui à proposer en parallèle le produit d'épargne CODEVair (2,25%), pour financer les prêts PREVair	Taux réduit. Les caractéristiques diffèrent selon les Caisses régionales. - Exemple Caisse Loire & Lyonnais : Jusqu'à 15 000 euros sur 15 ans maximum. Taux : 3,25 % au 1er août 2006 (soit CODEVair + 1 %). Frais de dossier offerts si la totalité du financement est effectuée par la même banque	- Alsace : prêts bonifiés (jusqu'à taux zéro) en partenariat avec le Conseil Régional et l'ADEME (notamment PREVair Chauffe eau solaire individuel, taux de 0%) - Picardie : prêts à taux zéro en partenariat avec le Conseil Régional et l'ADEME (avec Solfea et Domofinance)
BNP Paribas Prêt Dolce Vita Bâtir Durable	Partenariat UCB (crédit immobilier aux particuliers) et Gaz de France : permet aux particuliers ayant souscrit un prêt immobilier UCB pour acquérir ou construire une maison neuve de financer à des conditions privilégiées l'installation de chauffage et eau chaude au gaz naturel	Double bonification du taux Le gaz naturel est une énergie fossile polluante ; ce n'est pas une solution très écologique	
Caisses d'Epargne Ecureuil Crédit Développement Durable	Pour des travaux d'isolation et des équipements renouvelables / Pour acheter des véhicules peu polluants (classes A et B) Crédit Foncier : nouveau prêt en février 2007 en « approche en coût global »	Jusqu'à 21 500 € sur 72 mois. Les caractéristiques diffèrent selon les Caisses régionales Pas de limite de montant des travaux de maîtrise énergétique	
	Prêt VIVRELEC Habitat Neuf et Habitat Existant : partenariat Crédit Foncier (filiale des Caisses d'Epargne) et EDF proposant des équipements électriques	Le chauffage électrique est déjà interdit dans certains pays d'Europe à cause de son déplorable rendement énergétique. Ce n'est pas une solution écologique	
Crédit Agricole Prêt Energies Renouvelables	Prêt à la consommation : installation d'équipements économes en énergie 22 Caisses régionales se sont engagées à lancer totalement ou partiellement l'offre environnement en 2007	Différé possible d'amortissement de 12 à 18 mois pour bénéficier du crédit d'impôt. 21 500€ max. Taux, frais et garanties fixés par chaque Caisse régionale	- Caisses des Pyrénées-Gascogne et Savoie : prêts solaire pour financer l'énergie solaire dans l'habitat. 21 500 € maxi jusqu'à 84 mois sans frais de dossier, différé d'amortissement, taux attractif. - Nord Pas de Calais : prêts Isolto à taux zéro en partenariat avec le Conseil Régional et l'ADEME pour financer des travaux d'isolation des toitures
Crédit Coopératif Eco-habitat PREVair particulier	Prêt Eco-habitat (depuis 2004) : projets d'habitat durable ayant recours aux matériaux écologiques et aux énergies renouvelables (taux attractifs)	Taux attractif	
	PREVAIR particulier. Pour l'isolation thermique, le changement du chauffage, l'installation photovoltaïque, l'équipement de récupération d'eau de pluie	Prêt à la consommation d'un montant de 6000 € maximum sur 60 mois au taux de 3,25 % TEG annuel arrêté au 06/12/06	
Crédit Mutuel Prêt Economies Energies	Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest ; permet de financer tous les objets liés aux énergies renouvelables et alternatives Généralisation nationale en cours	Il finance 100% des investissements sur justificatif sur une durée de 3 à 120 mois, pour les montants inférieurs à 21 500 € et jusqu'à 180 mois, pour les montants de 21 501 à 30 000 €.	Un expert technique guide les clients dans leurs investissements et les conseillers financiers orientent les clients sur leurs éligibilités aux les subventions et crédits d'impôts
Dexia - Eco Crédit Logement - Eco crédit Auto	Dexia Banque (Belgique) : - Eco-crédit logement (1er fév 07) : pour tous travaux de réduction de la consommation d'énergie (isolation, efficacité, renouvelables) - Eco crédit Auto: financer l'achat d'une voiture à faible émission de CO ₂ [Note : Dexia intervient sur le marché des particuliers en Belgique mais pas en France]	Taux d'intérêt baissé de 10% Objectif : 12% des financements en voitures neuves devraient être réalisés avec ce produit	- Mise à la disposition des clients lors d'une demande de crédit immobilier d'un outil méthodologique leur permettant de calculer le montant mensuel de remboursement ainsi que les coûts en électricité, gaz/fioul de leur logement futur - Dexia Banque Belgique : service PaPyRuS gratuit, pour éviter ou limiter au maximum l'impression des principaux documents bancaire envoyés
Société Générale Prêt Vert	Prêt immobilier Environnement Construction pour financer la construction de l'habitat écologique	50 000 € sur 15 ans, conditions préférentielles	Seulement disponible dans le réseau Est (Alsace, Franche Comté, Lorraine) : lancement en mai 2006 en partenariat avec l'ADEME
	Prêt personnel Espresso pour le financement d'installations ou aménagements écologiques	21 500 € sur 7 ans, pas de frais de dossier, conditions préférentielles	

◆ Opportunités : financements des énergies renouvelables

Pour analyser le dynamisme des banques en matière de financement des énergies renouvelables, les Amis de la Terre ont comparé les montants consacrés aux énergies renouvelables de chaque banque par rapport aux montants consacrés au secteur énergétique en général. Les résultats sont détaillés dans le tableau ci dessous.

Il demeure extrêmement difficile de comparer les données fournies par les banques, ces dernières précisant rarement les périmètres pris en compte, ou les périmètres n'étant pas identiques. Ces chiffres doivent donc être pris avec beaucoup de prudence.

	Total des financements	Total secteur énergétique	Secteur oil&gaz	Secteur production électricité	Secteur énergies renouvelables	Secteur éolien	% renouvelables sur total énergies	Note
Banque Populaire		2,870 Mds € (2005)	1 Mds € (2005)	1 Mds € (2005)	442 millions € (2006)	340 millions € (2006)	15,4%	2
BNP Paribas		9,047 Mds € (2005)	5,916 Mds € (2005)	2,551 Mds € (2005)		580 M€ (2005) / 931 millions € (2006)	6 ou 10,3%	1
Caisses d'Epargne		2,5 Mds € (2005)	1,152 Mds € (2005)	1,356 Mds € (2005)		657,85 M€	26,3%	3
Crédit Agricole	216 Mds €	39,771 Mds € (18,4% du total)				1,235 Mds €	3,11%	1
Crédit Coopératif								0
Crédit Mutuel								0
dexia		2,581 Mds € (2004-06)	1,056 Mds € (2004-06)		813 millions € (2004-06)	600 millions € (2006)	31,50%	3
HSBC	592 Mds € (2005)	7,1 Mds € (1,2% du total 2005) (6 Mds € en Europe)						0
La Banque Postale								NA
Société Générale	371 Mds € (2005)		14,84 Mds € (4% du total)		845 millions € (2005)		5,70%	1

Dexia et les Caisses d'Epargne sont les plus dynamiques, suivies des Banques Populaires. Le Crédit Agricole, BNP-Paribas et la Société Générale sont nettement en retrait. L'opacité des autres banques n'a pas permis de les évaluer. En ce qui concerne les fonds d'investissement, les initiatives les plus intéressantes émanent des Caisses d'Epargne, du Crédit Agricole, du Crédit Coopératif et de Dexia.

Enjeu 3. Impacts directs climatiques et énergétiques

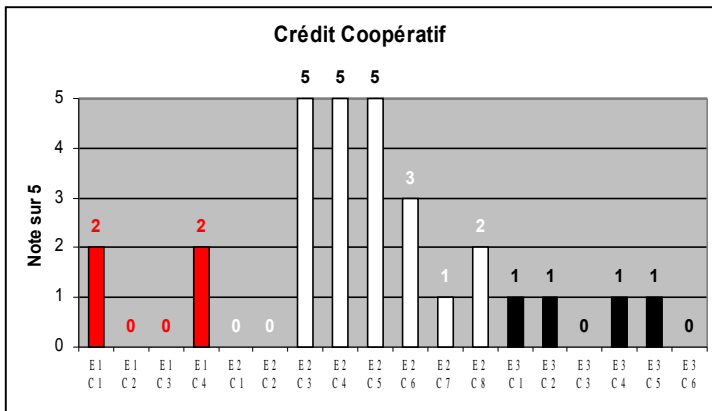
En matière d'impacts directs, le reporting des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (Bilan CO₂) est le critère qui a le plus progressé cette année : toutes les banques l'ont mis en place ou sont en train de le faire. Le Crédit Mutuel, le Crédit Coopératif et la Banque Postale sont aujourd'hui en retard. La mise en place d'objectifs de réduction chiffrés peine encore mais devrait s'améliorer en 2007 si les banques mettent en oeuvre leurs engagements.

Par secteurs d'activités, plusieurs initiatives intéressantes sont instaurées : production d'électricité photovoltaïque (Banque Postale, Dexia), système de remboursement de 60% du coût des transports collectifs dans toute la France (Dexia), Plans de Déplacement de l'Entreprise (Banque Postale), politique de rénovation et de construction HQE (Banques Populaires). Mais au sein des groupes, ces pratiques sont rarement généralisées.

Seule HSBC a atteint la neutralité carbone, en compensant ses émissions. Dexia la vise en 2007.

Deux leaders se détachent réellement, HSBC et Dexia. Deux banques sont nettement en retard, le Crédit Coopératif et le Crédit Mutuel : retard à l'allumage ou passivité ? Les autres banques sont dans une moyenne extrêmement modeste (2 à 3 sur 10).

4. Points forts, points faibles : analyse banque par banque

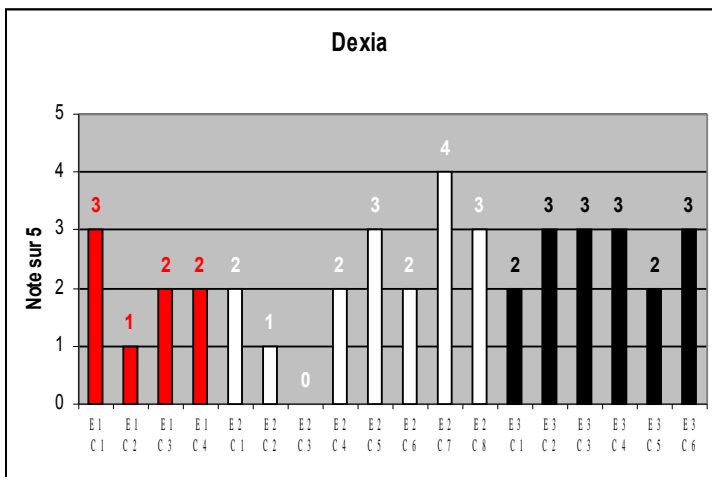


☐ Opacité. Aucune donnée sur les projets financés ni sur les secteurs dans lesquels la banque est active

☐ En retard en ce qui concerne la gestion des impacts directs

☺ Ne finance pas de projets d'énergies fossiles, d'énergie nucléaire ou de grands barrages

☺ Politique de formation et sensibilisation des collaborateurs intéressante



☐ Pas de politiques sectorielles de réduction des risques (en préparation pour les énergies fossiles)

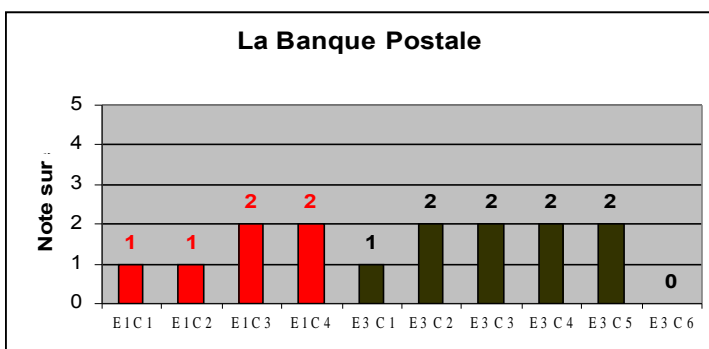
☺ Transparence : en progrès

☺ Une offre pour les collectivités locales large et dynamique

☺ Part des financements aux renouvelables : presque un tiers des financements énergétiques

☺ Réactivité face à la société civile

☺ Gestion des impacts directs

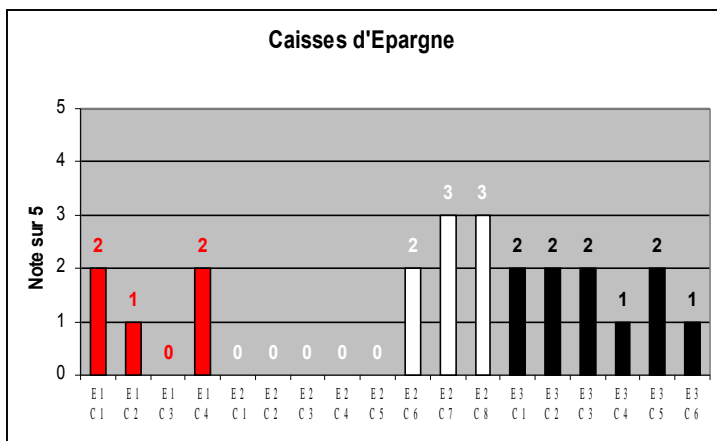


Enjeu 2 : inapplicable

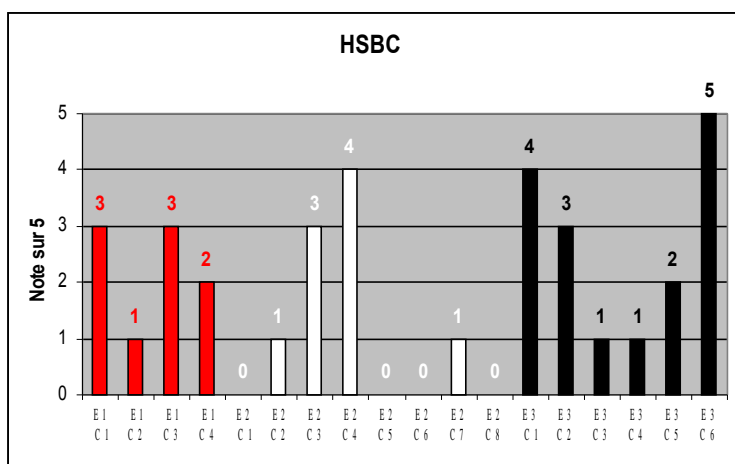
☐ Manque de données

☐ Aucun prêt écologique aux particuliers (mais en projet)

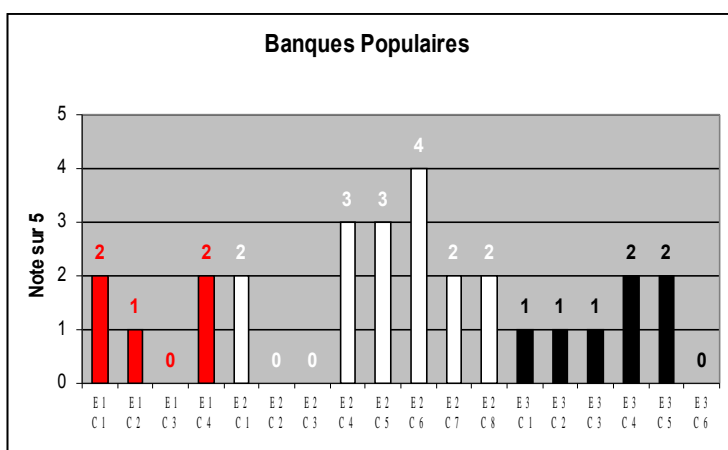
☺ Bénéficie de la politique développement durable du groupe la Poste



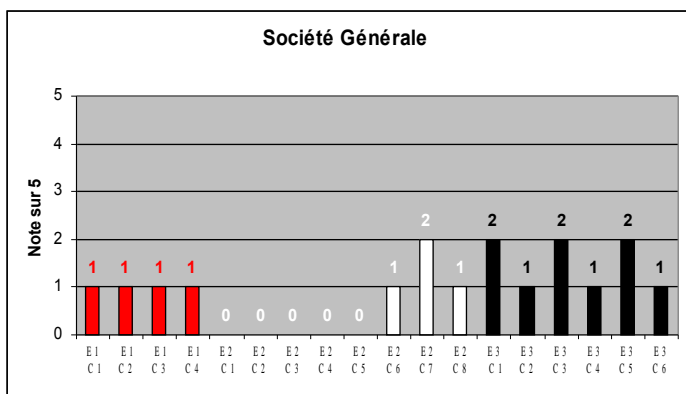
- ☐ **Transparence faible (mais en progrès)**
- ☐ **Crédit Foncier : Prêt VIVRELEC avec EDF contraire à l'utilisation efficace de l'énergie**
- ☐ **Pas de politiques sectorielles de réduction des risques**
- ☺ **Crédit Foncier : nouveau prêt aux particuliers intégrant dans le calcul de l'endettement l'efficacité énergétique de l'habitation**
- ☺ **Offre pour les collectivités locales intéressante**



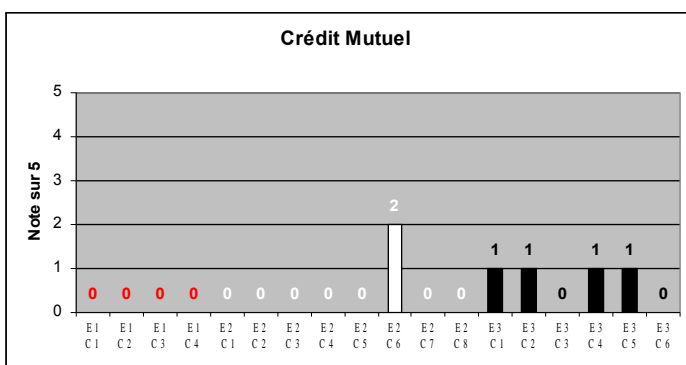
- ☐ **Opacité très forte : aucune données sur les projets financés**
- ☐ **Aucun produit bancaire proposé en faveur de la lutte contre le changement climatique**
- ☺ **Gestion des impacts directs : réduction et compensation des émissions**
- ☺ **Incite ses clients à publier et réduire leurs émissions**
- ☺ **Des politiques sectorielles pour les énergies fossiles et les grands barrages**



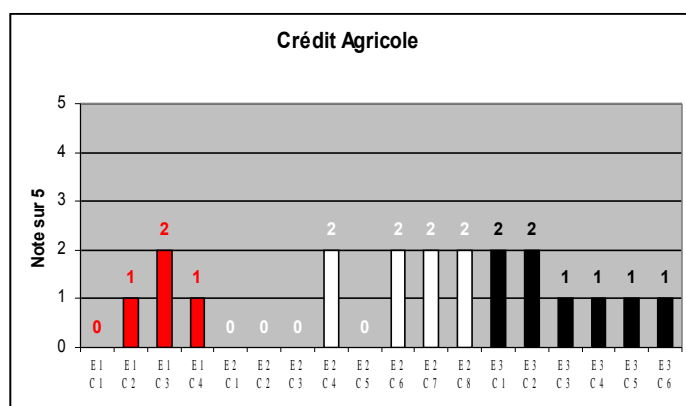
- ☐ **Pas de politiques sectorielles de réduction des risques**
- ☐ **En retard en ce qui concerne la gestion des impacts directs**
- ☺ **Transparence : en progrès**
- ☺ **Une offre pour les particuliers très intéressante et transparente**
- ☺ **Réactivité face à la société civile**



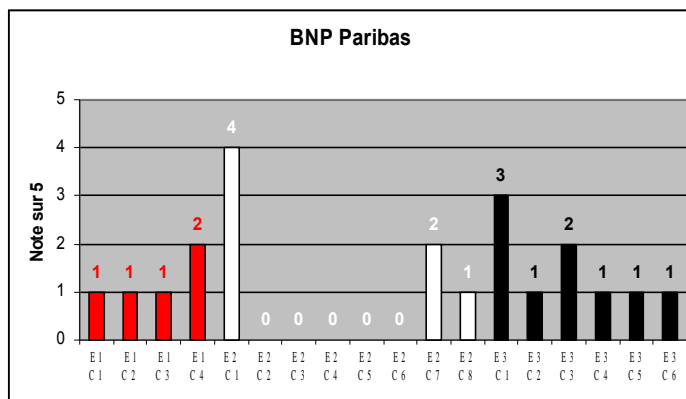
- ☑ Opacité très forte
- ☑ Financement de projets internationaux controversés
- ☑ Pas de politiques sectorielles de réduction des risques
- ☑ En retard pour les produits aux particuliers : prêts proposés sur le seul réseau Est



- ☑ Opacité très forte
- ☑ Pas de politiques sectorielles de réduction des risques
- ☑ Indifférence aux enjeux environnementaux : aucune réponse aux Amis de la Terre pour la deuxième année consécutive
- ☑ En retard en ce qui concerne la gestion des impacts directs



- ☑ Opacité très forte
- ☑ Financement de projets internationaux controversés
- ☑ Offre promotionnelle de LCL incitant au gaspillage d'énergie : incohérence de la politique globale
- ☑ Pas de politiques sectorielles de réduction des risques
- ☺ Impacts directs : en progrès (objectif de réduction de 10% des émissions directes)
- ☺ Une offre pour les particuliers intéressante



- ☑ Pas de politiques sectorielles de réduction des risques
- ☑ Financement de projets internationaux controversés
- ☑ UCB : prêt aux particuliers (avec GDF) peu intéressant. Aucun prêt écologique
- ☺ Transparence sur le financement des projets dans les secteurs sensibles
- ☺ Filiale Meunier Promotion : certification intéressante dans la construction et la rénovation

5. Recommandations des Amis de la Terre sur la base des meilleures pratiques internationales

Meilleures pratiques

	BANQUE	MESURE
Existence d'une politique globale sur le climat	JPMorgan Chase (Etats-Unis)	« Nous croyons qu'il est décisif aujourd'hui d'adopter vis à vis du changement climatique une approche de précaution en travaillant pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre [...]. Le programme qui suit s'applique aussi bien aux activités de banque commerciale qu'à celles de la banque d'investissement »
Existence d'objectifs sur les émissions indirectes	Bank of America (Etats-Unis)	Objectif de réduction public chiffré des émissions indirectes : baisse de 7% des émissions du portfolio énergie Objectif de réduction public chiffré annuel des émissions directes
Reporting des financements dans le secteur énergétique	JPMorgan -Chase (Etats-Unis)	Reporting annuel du total des émissions produites par les projets énergétiques
Reporting des émissions indirectes de CO₂	Henderson (Royaume-Uni)	A réalisé en juin 2005 un audit carbone de son fonds d'investissement responsable : Care Income Fund. Réalisée par le cabinet d'audit Trucost, cette étude est intitulée : « How green is my portfolio ? ». Les résultats sont rendus publics et montrent que l'évaluation des émissions carbone des portefeuilles d'investissement est possible.
	Barclays (Royaume-Uni)	« Notre intention est de calculer et publier à terme le détail des émissions de CO ₂ de notre activité de prêts » « Si le Gouvernement introduisait une approche obligatoire, pertinente et pratique pour le reporting des émissions de CO ₂ , ce serait quelque chose que nous soutiendrions »
Politique pour le secteur des énergies fossiles	JPMorgan Chase (Etats-Unis)	Engagement de ne pas financer les projets dans les sites classés Patrimoine Mondial de l'UNESCO
Politique pour le secteur des grands barrages	HSBC (Royaume-Uni)	En mai 2005, HSBC a publié sa politique sectorielle sur les infrastructures de l'eau (barrages inclus) : elle s'engage à respecter l'ensemble des recommandations de la Commission Mondiale des Barrages, dont ses priorités stratégiques
Opportunités : produits bancaires spécifiques	Crédit Foncier (France)	Nouveau prêt en février 2007 dédié au financement des « travaux économie énergie » - « approche en coût global : les économies d'énergies réalisées par le client seront prises en compte dans le calcul de son endettement . Cette approche sera généralisée pour les opérations d'acquisition ancien + travaux très prochainement » - pas de limite de montant des travaux de maîtrise énergétique
	Fannie Mae (Etats-Unis)	Entreprise américaine sur le marché des hypothèques qui a créé l'hypothèque Efficacité Energétique. Ce produit avantage les acheteurs de maisons efficaces énergétiquement et encourage les mesures d'efficacité énergétique en proposant des conditions plus favorables
Opportunités : Financement des renouvelables	Goldman Sachs (Etats Unis)	A dépassé le plafond de 1 milliard de dollars alloués aux investissements dans les énergies renouvelables (malgré sa taille relativement limitée : 22425 personnes)
Impacts directs : transport durable	ING, Triodos Rabobank (Pays Bas)	Réduire les émissions de CO ₂ produites par les déplacements en voiture Accord avec Friends of the Earth Netherlands en 2005 d'utiliser uniquement des voitures de location efficaces énergétiquement
	Dexia (France-Belgique)	Prise en charge de 60% de l'abonnement mensuel pour les transports en commun sur toute la France dès janvier 2007
Impacts directs : neutralité carbone et compensations	HSBC (Royaume-Uni)	La neutralité carbone a été atteinte fin 2005 Compensations réalisées par l'achat de certificats, « avec une forte proportion venant de projets communautaires d'efficacité environnementale en Afrique et en Inde, qui apportent également des bénéfices sociaux »
	Triodos (Pays-Bas)	A atteint la neutralité carbone La banque hollandaise vise à réduire ses émissions de CO ₂ en utilisant de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable et en réduisant sa consommation d'énergie autant que possible. Les émissions restantes sont compensées par l'achat de crédit carbone à l'organisation KlimaatNeutraal Groep,

Recommandations des Amis de la Terre

Les Amis de la Terre recommandent aux banques la mise en place de la politique globale suivante de lutte contre le changement climatique, basée sur les meilleures pratiques internationales et recommandations effectuées dans l'étude et structurée en 7 axes :

1. Mise en place d'une politique transversale sur le climat. Elle doit comprendre les quatre éléments suivants : reconnaissance par la banque de ses responsabilités directes et surtout indirectes en matière de changement climatique, mise en place d'objectifs chiffrés et datés, suivi et évaluation de la politique, et programmes importants de formation et sensibilisation internes des salariés.

2. Reporting des financements dans le secteur énergétique. Les banques doivent rendre publics les projets et entreprises financés et leurs impacts environnementaux et sociaux. La confidentialité commerciale doit être définie de la manière la plus restrictive possible.

3. Reporting et réduction des émissions indirectes : c'est LA priorité majeure. Un bilan CO₂ du portfolio des banques doit être établi d'ici fin 2008 ; les banques doivent développer des méthodologies pour affiner le calcul de leurs émissions indirectes, en commençant par les grands projets et clients. Elles doivent fixer des objectifs de réduction des émissions indirectes en demandant à leurs clients (grandes entreprises d'abord, moyennes entreprises et collectivités ensuite) de publier et réduire leurs émissions.

4. Mise en place de politiques sectorielles de réduction des risques dans les secteurs énergétiques controversés : énergies fossiles, grands barrages, énergie nucléaire. Les banques doivent respecter les recommandations de la Commission Mondiale des Barrages ; elles doivent refuser de soutenir l'énergie nucléaire, incompatible avec le développement durable. Pour les énergies fossiles, la politique doit être basée sur les meilleures pratiques internationales (notamment la non intervention dans les zones écologiquement ou socialement les plus menacées ou sensibles), le respect des recommandations de la Revue des Industries Extractives et, à terme, la réduction puis l'arrêt du soutien aux énergies fossiles.

5. Développement des opportunités : produits bancaires et sensibilisation des clients (particuliers, entreprises, collectivités locales). Les banques doivent massifier et élargir leurs produits et services spécifiques à la lutte contre le changement climatique. Elles doivent les assortir de programmes importants de formation interne des personnels commerciaux, et de sensibilisation externe des clients aux enjeux climatiques de ces produits.

6. Financement des énergies renouvelables. En financement direct ou via des fonds d'investissement et du capital risque, les banques doivent s'impliquer massivement sur ce secteur en pleine explosion. Elles doivent prendre des objectifs agressifs de financement du secteur et créer des produits adaptés aux spécificités des différentes énergies renouvelables.

7. Réduction des émissions directes et compensation des émissions irréductibles d'ici fin 2008. Une telle démarche envoie un signal fort aux collaborateurs en interne et aux clients. La démarche se fait en huit étapes : mesure des émissions, fixation d'objectifs de réduction, mise en place de quatre politiques sectorielles de transport durable, d'immobilier écologique, de consommation et production d'énergies renouvelables et d'achats responsables (matériaux entrants), achèvement de la neutralité carbone par la compensation (plantations exclues), et évaluation des résultats.

6. A l'international, des financements énergétiques massifs parfois controversés

Le financement de projets énergétiques controversés

- ◆ Oléoduc Baku-Tbilissi-Ceyhan (Turquie-Géorgie-Azerbaïdjan) : BNP-Paribas, Crédit Agricole, Dexia, Natexis-Banques Populaires, Société Générale
- ◆ Projet Tchad-Cameroun (Tchad-Cameroun) : Crédit Agricole, Dexia
- ◆ *Projet pétrolier et gazier de Sakhalin II, Russie : BNP-Paribas ? (italique : non finalisé)*
- ◆ *Centrales à charbon TXU (Etats-Unis) : BNP-Paribas ?*
- ◆ Projet Tangguh (Indonésie) : BNP-Paribas
- ◆ Projet pétrolier de Kashagan (Kazakhstan) : BNP-Paribas, Société Générale
- ◆ Prêt à la compagnie Sonangol (Angola) : Banque Populaire, Crédit Agricole
- ◆ Prêt à la compagnie Lukoil (Russie) : Banque Populaire, BNP-Paribas, Crédit Agricole, Dexia
- ◆ Barrage des Trois Gorges (Chine) : BNP-Paribas, Crédit Agricole, Société Générale
- ◆ Barrage de Nam Theun 2 (Laos) : BNP-Paribas, Crédit Agricole, Société Générale
- ◆ *Barrage de Yusufeli (Turquie) : BNP-Paribas, Crédit Agricole, Société Générale ?*
- ◆ *Centrale nucléaire de Belene (Bulgarie) : BNP-Paribas ?*

Sur 12 projets énergétiques controversés, BNP-Paribas est impliquée dans 10, Crédit Agricole dans 8, Société Générale dans 6, Banque Populaire et Dexia dans 3, HSBC dans 1.

Des financements énergétiques massifs

Il est possible de regrouper les dix banques étudiées en trois groupes, en fonction de leur exposition plus ou moins forte dans le financement de projets énergétiques au niveau international :

- ◆ **Exposition très forte** : BNP-Paribas, Crédit Agricole (Calyon), Société Générale. L'étude confiée au consultant indépendant Jan Willem van Gelder de l'organisme Profundo fournit les résultats suivants :

Financement par les trois banques étudiées de 33 entreprises internationales pétrolières, gazières et charbonnières 2004-2006 (en millions US\$)					
Banque	Nombre total de clients	Prêts		Garanties	
		Nombre de clients	Montant (million US\$)	Nombre de clients	Montant (million US\$)
BNP Paribas	28	19	3 878	15	1 277
Calyon	20	17	4 353	7	283
Société Générale	20	20	3 268	5	257
Total	33	25	11 499	16	1 817

Estimation a minima : les 33 entreprises repertoriées dans l'étude pourraient représenter 50% des financements totaux des trois banques dans les secteurs étudiés. Le montant total des prêts accordés par les trois banques dans ces secteurs pourrait donc dépasser les 23 milliards US\$, et leurs activités de garanties de financement pourraient s'élever à plus de 3,6 milliards US\$ dans ces secteurs sur les années 2004-2006, soit un **total de 26,6 milliards US\$ sur trois ans ou 9 milliards US\$ environ par an pour les trois banques.**

- ◆ **Exposition moyenne à faible** : Banque Populaire, Caisses d'Epargne, Crédit Mutuel-CIC, Dexia, HSBC;
- ◆ **Exposition nulle** : Crédit Coopératif, La Banque Postale.

Conclusion

La campagne des Amis de la Terre lancée en 2005 sur le secteur bancaire français demande l'intégration d'exigences environnementales dans les activités bancaires. La présente étude, focalisée sur les enjeux énergétiques et climatiques, met avant tout en évidence l'absence de politique climatique crédible dans les dix banques étudiées, et le retard des banques françaises au regard des meilleures pratiques internationales, alors qu'elles n'ont jamais été si puissantes et si rentables.

Depuis un an, les Amis de la Terre ont pu apprécier trois évolutions positives :

- ◆ Légère amélioration de la transparence sur les aspects environnementaux ;
- ◆ Amélioration de la comptabilisation des émissions directes des banques (réalisation de bilans carbone), et mise en place progressive de programmes de réduction des impacts directs ;
- ◆ Surtout, l'offre de prêts bancaires aux particuliers pour la rénovation de l'habitat, second secteur émetteur de CO₂ en France, s'est rapidement étoffée. Les banques prouvent leur capacité de réaction rapide.

Mais les banques n'ont pas intégré les enjeux climatiques au coeur de leurs activités de financement et d'investissement :

- ◆ Aucune ne calcule ses émissions indirectes de CO₂. Globalement, ces émissions sont 3,2 fois supérieures aux émissions totales de la France en 2004 ; aucune banque n'a d'objectif de réduction de ses émissions indirectes, priorité majeure ;
- ◆ L'opacité demeure extrêmement préoccupante dans les financements octroyés au secteur énergétique ;
- ◆ La grande majorité des banques n'ont aucune politique de réduction des risques dans le financement des secteurs énergétiques sensibles (énergies fossiles, grands barrages, énergie nucléaire). BNP-Paribas, Crédit Agricole et Société Générale notamment sont pourtant lourdement impliqués dans ces secteurs, ainsi que dans des projets énergétiques controversés au niveau international ;
- ◆ Les financements consacrés aux énergies renouvelables demeurent très difficiles à calculer du fait de l'opacité des banques, variant de un à dix suivant les banques et sont en moyenne dix fois inférieurs aux financements pour les énergies non soutenables. Aucune des banques étudiées n'a d'objectif précis en matière de financement des renouvelables ;
- ◆ Les produits créés pour la lutte contre le changement climatique doivent désormais être mis en place et leur diffusion massifiée, avec des moyens à la hauteur des enjeux ;
- ◆ La formation spécifique aux enjeux énergétiques et climatiques demeure extrêmement insuffisante ;
- ◆ La réduction des impacts directs progresse mais reste faible, et ne doit en aucun cas être un prétexte pour différer les efforts nécessaires en matière de financement et d'investissement ;
- ◆ Enfin, des produits controversés et incohérents avec les politiques environnementales des groupes (cartons rouges) existent en matière énergétique et climatique de la part du Crédit Foncier (filiale des Caisses d'Epargne : prêt Vivrelec avec EDF, aggravant l'inefficacité énergétique), de BNP-Paribas (prêt Dolce Vita avec GDF, insuffisamment écologique) et de LCL (filiale du groupe Crédit Agricole : Offre Rembourser la facture d'électricité, incitant au gaspillage d'énergie)¹.

Les Amis de la Terre suivront précisément les réponses que les banques apporteront à la présente étude et la mise en oeuvre de leurs engagements.

Tout au long de l'étude, les Amis de la Terre ont systématiquement mis en avant les meilleures pratiques internationales du secteur bancaire et développé des recommandations précises. Les Amis de la Terre sont prêts à rencontrer tout acteur bancaire ou autre désireux d'échanger sur ces propositions, afin de favoriser leur intégration concrète par les banques. Aux banques désormais de prendre leurs responsabilités.

¹ Le groupe Crédit Agricole s'est engagé avec les Amis de la Terre à ne pas poursuivre cette offre à compter du 30 juin 2007